



Mon boss me reclame de l'argent

Par **linomorgan**, le **15/12/2010** à **23:52**

Bonsoir, rnJe suis étudiant pharmacien. rnJ'ai travaillé pendant un an chez une pharmacienne en dehors de mes études. rnrnrnOr elle me reclame de l'argent. rnrnEn effet, elle ne me faisait pas cotiser la mutuelle obligatoire car elle pensait qu'elle pourrait y échapper. rnMoi je n'ai rien demander! rnEt maintenant, la mutuelle a précisé à ma boss qu'elle devait payer. rnElle me réclame ainsi ma part! rnSachant que je n'ai plus de contrat chez elle.. rnrnSuis-je dans l'obligation de régler cette somme? Si non, sur quel texte je peux m'appuyer? rnrnMerci, le droit n'est vraiment pas mon domaine...

Par **corima**, le **15/12/2010** à **23:54**

Dites lui que vous ne comptez pas payer une mutuelle dont vous n'avez pas bénéficié de part son erreur. Qu'elle l'assume seule